
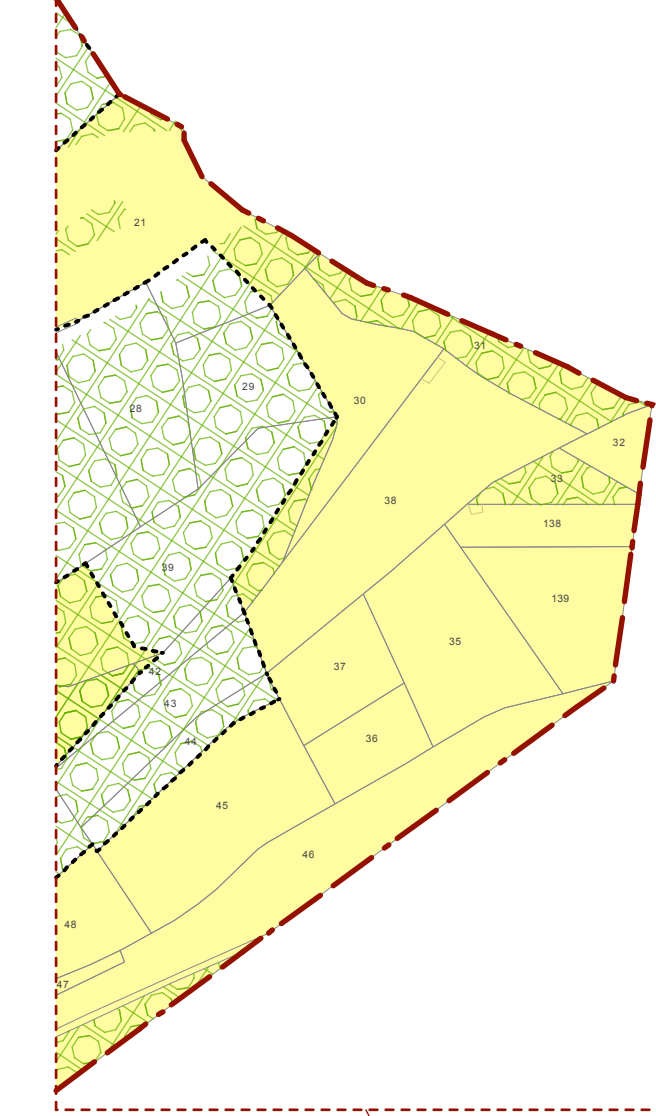


ZOOM-NORD 1/2500° - 4c



ZOOM-SUD 1/2500° - 4b

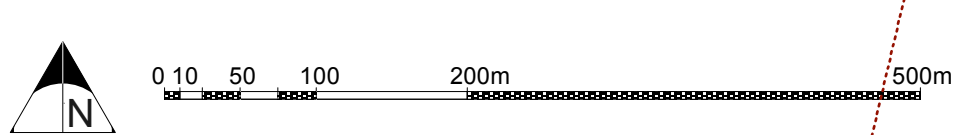
- Zones urbaines**
- UA Zone urbaine dense traditionnelle (village)
 - UC Zone urbaine bâti diffus (assainissement collectif)
 - UCa Zone urbaine bâti diffus (assainissement autonome)
 - UCb Zone urbaine bâti diffus (assainissement collectif)
 - 1 AU Zone à urbaniser sous forme d'opération d'ensemble
 - 3 AU Zone à urbaniser après révision ou modification du PLU
- Zones agricoles**
- A zone agricole
 - Ah Zone agricole à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
 - Ap Zone agricole protégée
- Zones naturelles**
- N Zone naturelle
 - Ng Zone naturelle à constructibilité limitée (équipements d'intérêt général)
 - Nh Zone naturelle à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
 - Nt Zone naturelle à vocation de loisirs (golf)
- Risques**
- Zone inondable (crue de 1988)
 - Zone de ravinement
 - Conduites de transport d'hydrocarbures (voir carte des servitudes)
 - ELS zones de danger
 - PEL zones de danger
 - IRE zones de danger

- Liste des emplacements réservés en application de l'article L. 123-1-5-8°** (en vue de créer ou modifier des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts)
- | N° | Description | Bénéficiaire | Commune |
|----|---|--------------|---------|
| 1. | Serre du Bus: construction d'un château d'eau + aire de retournement pompier | | |
| 2. | Les Grigols: Création d'une voie nouvelle | | |
| 3. | La Combe du Verger: Création d'une voie nouvelle | | |
| 4. | Est du Village: Création d'une voie nouvelle | | |
| 5. | Chemin St-Joseph, des Fosses, des Gubiers, de Ventoux: Création de pistes cyclables | | |
| 6. | Les Grésès: amélioration du carrefour VCB et VCB | | |
| 7. | Les Grésès: création de voies | | |
| 8. | Les Grésès-est: amélioration du carrefour VCB et RD133 | | |
| 9. | Les Grésès-est: amélioration du carrefour VCB et RD133 | | |
- Divers**
- emplacements réservés
 - espaces boisés classés
 - siège agricole, (à titre d'info)
 - constructions situées en zone agricole à valeur architecturale ou patrimoniale et pouvant changer de destination (L123-3-1. Voir annexes du règlement)
 - Monument historique (à titre d'info)
 - patrimoine à préserver au titre du L.123-15-7
 - localisation des stations d'épuration (à titre d'info)
 - construction ou projet en cours non cadastrés


Commune de Clansayès
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

ZONAGE

PIÈCE n°4a



urbArchitAMUNATEGUI AGENCE D'URBANISME 10 rue de la République - 44000 Nantes Tél: 02 51 00 00 00	Dessiné le mercredi 17 juillet 2013	Projet arrêté le : Projet approuvé le : Dépôt en préfecture le :
AGENCE RACHES I.A.P. 10 rue de la République - 44000 Nantes Tél: 02 51 00 00 00	Echelle: 1/5000e	



Commune de Clansayes
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

ZONAGE

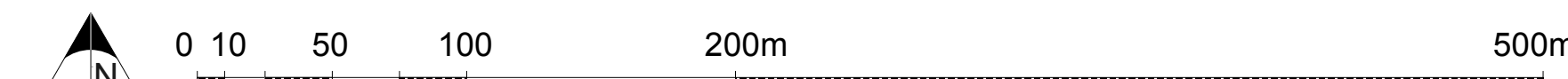
PIÈCE n°4b
zoom sud

- Zones urbaines**
- UA** Zone urbaine dense traditionnelle (village)
 - UC** Zone urbaine bâti diffus (assainissement collectif)
 - UCa** Zone urbaine bâti diffus (assainissement autonome)
 - UCb** Zone urbaine bâti diffus (assainissement collectif)
 - 1 AU** Zone à urbaniser sous forme d'opération d'ensemble
 - 3 AU** Zone à urbaniser après révision ou modification du PLU
- Zones agricoles**
- A** Zone agricole
 - Ah** Zone agricole à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
 - Ap** Zone agricole protégée
- Zones naturelles**
- N** Zone naturelle
 - Ng** Zone naturelle à constructibilité limitée (équipements d'intérêt général)
 - Nh** Zone naturelle à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
 - Nt** Zone naturelle à vocation de loisirs (golf)

- Risques**
- Zone inondable (crue de 1988)
 - Zone de ravinement
 - Conduites de transport d'hydrocarbures (voir carte des servitudes)
 - Zones de danger (ELS, PEL, IRE)
- Divers**
- emplacements réservés
 - espaces boisés classés
 - siège agricole, (à titre d'info)
 - constructions situées en zone agricole à valeur architecturale ou patrimoniale et pouvant changer de destination (L123-3-1. Voir annexes du règlement)
 - Monument historique (à titre d'info)
 - patrimoine à préserver au titre du L.123-15-7
 - localisation des stations d'épuration (à titre d'info)
 - construction ou projet en cours non cadastrés

Liste des emplacements réservés en application de l'article L. 123-1-5-8* (en vue de créer ou modifier des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts)

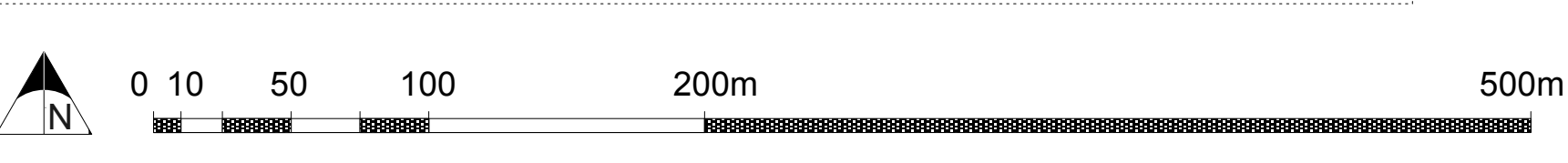
N°	Description	Bénéficiaire
1	Serre du Bois: construction d'un château d'eau + aire de retournement pompier	Commune
2	Les Evignols: Création d'une voie nouvelle	"
3	La Combe du Vierge: Création d'une voie nouvelle	"
4	Est du Village: Création d'une voie nouvelle	"
5	Chemin St Joseph, des Yeuses, des Gaspards, de Venterol: Création de pistes cyclables	"
6	Les Grèzes: amélioration du carrefour VC6 et VC2	"
7	Les Grèzes: création de voie	"
8	Les Grèzes-est: amélioration du carrefour VC6 et RD133	"
9	Les Grèzes-est: amélioration du carrefour VC6 et RD133	"



ZONAGE

PIÈCE n°4c
zoom nord

urbArchitAMUNATEQUI ARCHITECTES - URBANISTES 30 rue François Rabelais 41000 Blois	Dessiné le: mercredi 17 juillet 2013	Projet arrêté le:
AGENCE RACINES I.A.P. 11 rue du Commerce 41000 Blois	Echelle: 1/2500e	Projet approuvé le:
		Dépôt en préfecture le:



Liste des emplacements réservés en application de l'article L. 123-1-5-8* (en vue de créer ou modifier des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts)

N°	Description	Bénéficiaire
1.	Serre du Buis: construction d'un château d'eau + aire de retournement pompier	Commune
2.	Les Evignots: Création d'une voie nouvelle
3.	La Combe du Verger: Création d'une voie nouvelle
4.	Ét de village: Création d'une voie nouvelle
5.	Chemins St Joseph, des Troues, des Gubiers, de Venterol: Création de pistes cyclables
6.	Les Grèses: amélioration du carrefour VC8 et VC9
7.	Les Grèses: création de voie
8.	Les Grèses-est: amélioration du carrefour VC8 et RD133
9.	Les Grèses-est: amélioration du carrefour VC9 et RD133

- Zones urbaines**
- UA** Zone urbaine dense traditionnelle (village)
 - UC** Zone urbaine bâti diffus (assainissement collectif)
 - UCa** Zone urbaine bâti diffus (assainissement autonome)
 - UCb** Zone urbaine bâti diffus (assainissement collectif)
 - 1 AU** Zone à urbaniser sous forme d'opération d'ensemble
 - 3 AU** Zone à urbaniser après révision ou modification du PLU
- Zones agricoles**
- A** Zone agricole
 - Ah** Zone agricole à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
 - Ap** Zone agricole protégée
- Zones naturelles**
- N** Zone naturelle
 - Ng** Zone naturelle à constructibilité limitée (équipements d'intérêt général)
 - Nh** Zone naturelle à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
 - Nt** Zone naturelle à vocation de loisirs (golf)
- Risques**
- Zone inondable (crue de 1988)
 - Zone de ravinement
 - Conduites de transport d'hydrocarbures (voir carte des servitudes)
 - ELS zones de danger
 - PEL zones de danger
 - IRE zones de danger
- Divers**
- emplacements réservés
 - espaces boisés classés
 - siège agricole, (à titre d'info)
 - constructions situées en zone agricole à valeur architecturale ou patrimoniale et pouvant changer de destination (L.123-3-1. Voir annexes du règlement)
 - Monument historique (à titre d'info)
 - patrimoine à préserver au titre du L.123-15-7
 - localisation des stations d'épuration (à titre d'info)
 - construction ou projet en cours non cadastrés

